

20.10.2017

Le projet innovant ECRI+ sélectionné au sein des « Nouveaux cursus à l'université »

Porté par l'Université de Strasbourg au nom de l'Université Ouverte des Humanités (UOH) et de ses partenaires, le projet ECRI+ vient d'obtenir un financement de 9 332 000 euros dans le cadre de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université » du Programme Investissements d'avenir 3 (PIA).

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Louis Schweitzer, Commissaire général à l'Investissement (CGI), ont annoncé le montant des dotations allouées aux lauréats de la première vague de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université » du PIA 3. Parmi les 17 lauréats, le projet ECRI+ porté par l'Université de Strasbourg au nom de l'Université Ouverte des Humanités (UOH) et de ses partenaires, sera soutenu à hauteur de 9 332 000 euros pendant dix ans.

"L'Université de Strasbourg est très heureuse de porter, au nom de l'Université Ouverte des Humanités, le projet ECRI+, se réjouit Benoît Tock, vice-président Formation à l'Université de Strasbourg. C'est un projet novateur et dynamique, qui met la recherche de pointe et l'expérimentation de terrain au service d'une priorité dans la formation des étudiants de toutes disciplines : la maîtrise de l'expression en langue française."

Le projet ECRI+ : un dispositif d'évaluation, de formation et de certification dédié à l'amélioration de l'expression et de la compréhension écrites du français

La maîtrise de la langue française est primordiale à tous les niveaux du système scolaire et devient cruciale à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Or, une part importante des étudiants rencontre des difficultés dans la maîtrise du français académique, en particulier écrit. Face à cette situation, il incombe aux universités de prévoir et d'organiser des dispositifs d'amélioration des compétences rédactionnelles du français. Aucune des solutions présentes sur le marché ne leur convient tout à fait. Par ailleurs, développer, à l'échelle de l'établissement, des solutions équivalentes ajustées aux exigences universitaires est trop onéreux. Face à ce fort besoin de formation transversale, il apparaît indispensable de développer un dispositif national d'évaluation, de formation et de certification des compétences d'expression et de compréhension écrites en français. Pour ce faire, ECRI+ propose la co-construction pluri-établissement d'un service en ligne partagé et la généralisation de formations dédiées dans chaque établissement.

Gratuit pour les établissements publics de l'enseignement supérieur et leurs étudiants, le service en ligne sera plus global et plus systémique que les plateformes commerciales les mieux présentes sur le marché. Ses objectifs sont les suivants :

- mesurer les compétences en expression et compréhension écrites du français (diagnostic) ;
- pour les étudiants, apprendre en se testant (évaluation formative) ;
- pour les établissements, certifier (évaluation sommative) ;
- pour les enseignants, améliorer la pédagogie en mettant en commun la connaissance et des outils.

Principalement en Licence, mais aussi dans d'autres niveaux de formation, ECRI+ accompagnera stratégiquement et pédagogiquement les établissements dans la mise en place et le développement de formations ad hoc. Il fédèrera une communauté inter-établissement solidaire, dans laquelle les plus avancés transféreront leurs compétences et où chacun fera bénéficier les autres de ses pratiques et expérimentations. Ouvert et évolutif, il accueillera toutes les initiatives désireuses de contribuer, via le développement des compétences en français écrit, à la réussite des étudiants.

Les publics cibles

Les publics prioritairement ciblés sont les étudiants de niveau licence des universités françaises. Dans un premier temps, le dispositif concernera les 13 établissements partenaires du projet, soit potentiellement 160 000 étudiants, qui ne seront toutefois pas tous concernés en même temps selon le déploiement de formation au sein des établissements. La cible s'élargira ensuite aux établissements partenaires de l'UOH, soit potentiellement 315 000 étudiants. L'objectif est qu'in fine ECRI+ s'étende à l'ensemble des universités françaises.

Le pilotage du projet

La contractualisation entre les différents partenaires sera la première étape de mise en œuvre du projet ECRI+. Suivra ensuite, au bout de trois ans, la mise à disposition sur Internet du service en ligne opérationnel et testé, ainsi que de formations dédiées dans les établissements partenaires pour les étudiants de Licence. Au bout de six ans, il est prévu que le dispositif soit au moins déployé dans les établissements français partenaires de l'UOH.

A propos de l'Université Ouverte des Humanités (UOH)

Créée sous l'impulsion du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), l'Université Ouverte des Humanités est l'Université Numérique Thématique consacrée aux champs disciplinaires des Sciences humaines, des Sciences sociales, des Lettres, des Langues et des Arts. Depuis 2007, l'UOH œuvre pour la valorisation des ressources pédagogiques numériques de ses établissements partenaires (23 universités françaises, une école normale supérieure et une université canadienne, représentant potentiellement plus de 425 000 étudiants). Pour favoriser une meilleure réussite des étudiants, notamment en licence, et contribuer au développement de l'université numérique française, l'UOH offre sur un portail en libre accès des contenus pédagogiques validés scientifiquement, pédagogiquement et techniquement.
<http://www.uoh.fr>

Les partenaires du projet ECRI+

Coordonnés par l'UOH, 16 partenaires, dont 12 universités, se regroupent pour développer ce dispositif national : les universités de Paris Nanterre, Nice Sophia Antipolis, Paul-Valéry Montpellier 3, Caen Normandie, du Maine, Grenoble Alpes, Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Rennes 2, Toulouse Jean Jaurès, l'Université de Strasbourg et l'Université Concordia de Montréal (partenaire associé), VetAgro Sup, le Centre universitaire de Mayotte, le groupement d'intérêt public PIX et l'Institut de Recherche et d'Innovation.

Contacts

Carole Schorlé-Stefan, secrétaire général de l'UOH
Tél. 03 68 85 64 76 / carole.schorle-stefan@unistra.fr

Christine Guillot, attachée de presse
Tél. 03 68 85 14 36 / 06 80 52 01 82/ christineguillot@unistra.fr

Université de Strasbourg